

Vendredi 25 mars 2011

M. DOUCET ne supporte pas la contradiction : Un exemple savoureux !

Le 6 mars dernier, Monsieur Doucet nous demandait d'envoyer un article pour la Tribune de l'opposition, à publier dans le journal municipal *Impressions*.

Nous lui avons envoyé un premier texte qui selon lui ne respectait pas l'article L. 52-8 du code électoral. Il nous répondait donc :

"Je vous invite donc à modifier ce texte. J'attends votre réponse avant le samedi 12 mars à midi."

Nous lui adressons donc un nouveau texte le 11 mars. Le voici :

M. le Maire, Vice-Président du Conseil général, Président de la Communauté d'Agglomération, Président de AB habitat... fait aujourd'hui usage du titre supplémentaire de Directeur de la publication du journal municipal pour nous menacer de censure du précédent texte que nous lui avons fait parvenir.

Autoritarisme qui s'applique aussi au personnel municipal qui n'est plus écouté et se trouve contraint à mener des actions de grève dénonçant ainsi leurs conditions de travail

Dans de telles conditions, puisque M. Doucet ne supporte pas la contradiction sur quelques lignes du journal Municipal, qui par ailleurs est tout à sa gloire, et en soutien aux personnels municipaux, nous avons décidé de nous limiter à la publication du présent texte.

Les Argenteuillais jugeront.

Nous n'avons enregistré aucun refus, aucune réaction, aucune réponse du maire... mais nous avons constaté quelques jours plus tard en ouvrant le journal municipal, que notre article avait tout simplement disparu (sans que nous en soyons prévenus), et que M. Doucet indiquait simplement: *"ce mois ci vous ne trouverez pas de tribunes d'expression des groupes politiques, compte tenu de la réglementation en vigueur en période électorale"* .

Ainsi M. Doucet qui demandait le 8 mars un article... indiquait quelques jours plus tard que sa propre demande était en contradiction avec la réglementation électorale.

Nous persistons : une demi page de contradiction dans un journal qui comporte 24 pages d'approbation, c'est insupportable pour M. le Maire.

" Sans la liberté de blâmer, il n'est pas d'éloges flatteurs "écrivait Beaumarchais.

Publié dans : argenteuil Par Philippe Métézeau

[CONTACT](#) - [C.G.U.](#) - [SIGNALER UN ABUS](#) - [ARTICLES LES PLUS COMMENTÉS](#)